

Bulletin municipal de Saint-Sorlin de Morestel
Juillet 2021

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Voici un an que nous oeuvrons quotidiennement à vos côtés.

Une première année qui a transformé un groupe de volontaires en une belle équipe soudée et respectueuse des compétences de chacun, empreinte du plaisir de faire avancer les projets annoncés.

Une année de découvertes, riche d'enseignements, à l'écoute des besoins de toutes et tous pour valoriser notre village. Chacune de vos interventions est pour nous une réelle motivation pour aller de l'avant.

Dans l'espoir d'avoir su répondre à vos attentes, nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous souhaitons un bel été !

L'Équipe municipale

merci

Le conseil municipal a débuté par une minute de silence en l'honneur de deux habitants décédés récemment, et pour ce qu'ils représentaient pour la commune.

Plusieurs délibérations ont été prises lors de cette soirée :

- L'approbation du transfert de compétence du PLU (Plan local d'Urbanisme) à la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné. Les conseillers municipaux ont au préalable assisté à une réunion de présentation sur ce thème animée par des intervenants extérieurs.
- Plusieurs postes d'agents territoriaux ont été créés, suite à un départ à la retraite, arrêt d'activité et surcroît de travail, au niveau de la cantine, de la garderie, et du secrétariat.
- Une subvention de 300 € pour soutenir les activités de l'Association des Petites Bouches (cantine) ;
- L'autorisation au maire pour signer une convention temporaire d'occupation du domaine public (pizzaiolo)

Parmi les questions diverses :

- La mezzanine de l'ancienne école est en bon état. Elle est mise en vente pour le prix de 1000 euros. Si vous êtes intéressés, veuillez vous adresser à la Mairie.
- La Commune a constitué des dossiers de demande de remboursement de la TVA, de 2017 à 2020, qui ont été acceptés par la Préfecture. Soit 12 556€ au titre des dépenses de fonctionnement, et 80 329€ pour les dépenses d'investissement.
- La voirie communale représente une somme importante pour notre budget. Après consultation et étude des offres de différentes entreprises, notamment sur leurs procédés de réfection (bicouche ou enrobé total), la durabilité et le coût des travaux, il a été décidé de retenir pour cette année une entreprise située à Eclose-Badinière. Celle-ci procédera à la reprise prochaine de la Route des Marais (menant à Brailles – hameau de Vézeronce-Curtin) pour un coût de 23 500 €, ainsi que des réparations urgentes sur les autres voies communales.

- ENS (Espace Naturel Sensible de Valencey) : Les Services du Département ont validé le plan de gestion et d'actions pour les dix années à venir.

Suite à la mutation du Préfet Lionel Beffre, un nouveau Préfet a été nommé : Laurent Prévost.

UN COMPTE RENDU PLUS DÉTAILLÉ EST AFFICHÉ SOUS LE PRÉAU DE LA MAIRIE
LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 22 JUILLET 2021.

VIE DU VILLAGE

La Fibre : le Département avance

Il y a quelques mois, nous vous avons informé de l'installation de la fibre dans notre département. En toute transparence, voici les informations dont nous disposons :

Le projet concerne 466 communes et un objectif de 450 000 prises individuelles. 336 communes seront connectées avant 2022. Cette infrastructure représente un coût de 300 Millions d'Euros d'investissement public.

La communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD) participe à hauteur de près de 4 M€.

Le réseau « Fibre Principal », c'est 2500 Km de réseau, enterré à près de 100 %. Ces travaux sont terminés à 80% (et notre commune fait partie de ces 80 % !). 110 locaux techniques (NRO : Nœud de Raccordement Optique) ont été construits et sont terminés depuis août 2020.

La construction de la desserte vers les 450 000 prises et le raccordement des abonnés est géré en Délégation de Service Public (DSP) par Altice/ SFR. Les Points de Desserte Communale (PDC) sont en cours d'installation. De ces PDC partiront les « Points de Branchement Optiques » (PBO). SFR, s'appuyant sur les infrastructures existantes (poteaux généralement), apportera la fibre à chaque domicile. Ensuite, chaque habitant aura le choix de son Fournisseur d'accès Internet pour sa connexion individuelle.



Pour la CCBD, 9 NRO ont été construits, avec une capacité de desserte de 39 535 prises. Ces derniers mois, vous avez peut-être constaté la présence dans notre village d'un agent SFR vérifiant chaque poteau et accès à toutes les habitations. 103 000 prises ont déjà été construites mais de nombreux défauts ont été constatés. Un plan de reprise par SFR est en cours depuis le mois d'octobre et sera bientôt terminé mais cela a généré un retard de 6 mois applicable au planning initial. 50 000 nouvelles prises seront installées en 2021.

Toute nouvelle information vous sera transmise dès prise de connaissance. **Pour en savoir plus** : Le Département met à disposition un site d'information dédié : www.iserefibre.fr

Handichiens en visite à l'école !

En remerciement pour tous les bouchons récoltés cette année au profit d'Handichiens, l'association

est venue rencontrer les enfants de l'école de Saint-Sorlin. Un beau moment de partage autour de l'action de cette association, avec la présence de bénéficiaires et de chiens d'assistance bien-sûr. L'occasion pour tous d'échanger sur le handicap, la différence et le lien fort entre les chiens et leurs maîtres, démonstrations à l'appui. À n'en pas douter, un bon souvenir pour tous

les enfants. Continuons

ensemble la récolte (point de collecte à l'école ou sous le préau de la Mairie). Nous avons actuellement déjà récolté 87kg de bouchons (soit environ 60 000 bouchons !).

Merci à tous les participants !



Label « Éco-école »

Cette année, notre école a travaillé toute l'année sur le thème "Protégeons la Nature", mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Différents thèmes ont été abordés à chaque période :

- le tri des déchets, avec entre autres le recyclage des barquettes de la cantine,
- le compost avec les restes de la cantine,
- une ressource naturelle à protéger : l'eau et son utilisation au quotidien,
- consommer autrement : manger des fruits et légumes de saison, et en se servant dans les fermes alentour pour éviter les transports et réduire les emballages,
- la biodiversité autour de l'école (élevage d'escargots, de papillons et de coccinelles).

Deux sorties pédagogiques traitant de ces thèmes ont été organisées au cours de l'année. Tout ce travail a amené l'équipe enseignante à postuler pour obtenir le label "Eco école" qui valorise les initiatives prises au sein des écoles dans le but d'éduquer au développement durable.

L'équipe enseignante et les enfants sont fiers d'avoir obtenu ce label qui symbolise et récompense tout le travail réalisé. Cette récompense a été dotée de la remise d'un diplôme et d'un drapeau millésimé. Tous espèrent que les apprentissages et bonnes habitudes prises perdureront à l'école et au sein des familles.

Félicitations à l'équipe enseignante et aux enfants pour cette saine initiative. Nous pouvons être fiers de notre école !

Plus d'info sur www.eco-ecole.org





SAINT-SORLIN

EN

ROUES LIBRES

CIRCUIT RÉSERVÉ « MODES DOUX* »

DIMANCHE 3 OCTOBRE

OUVERT A TOUS

14H30 SAINT-SORLIN DE MORESTEL GOÛTER-BUVETTE

Inscription obligatoire: saintsorlinjeunesse@orange.fr

* Roller, trottinette, skate, draisienne

Commission Jeunesse et Saint-Sorlin en Fête

Dans le Sorl'info d'avril, nous vous présentions « **Saint-Sorlin en roues libres** », une après-midi à venir, festive et familiale autour des modes doux.

Ce projet prend forme, s'organise : il se tiendra sur la commune le **dimanche 3 octobre 2021**, vous pouvez bloquer d'ores et déjà la date !

La commission jeunesse souhaite y associer les enfants/jeunes du village. Nous avons besoin de vos idées, vos envies, vos propositions... Alors merci de vous faire connaître via l'email de la commission jeunesse : saintsorlinjeunesse@orange.fr

Plus nous serons nombreux, plus l'évènement sera sympathique et avancera comme sur des roulettes ! À bientôt !

La commission jeunesse x Saint-Sorlin en Fête

Végétation des propriétés privées nuisant à la sécurité

Le mauvais état de certaines lignes téléphoniques dans le village n'est pas dû à la négligence de la commune mais à un problème d'inertie du prestataire, que nous cherchons à résoudre au plus vite.

Cependant, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir entretenir vos haies et autres végétaux en bordure de route ou de trottoir. La règle de rigueur est l'alignement de votre propriété. Rien ne doit dépasser, cacher la visibilité, ni les panneaux de circulation, ou encore grimper autour des poteaux électriques ou téléphoniques, entraver les fils électriques ou téléphoniques. Souvenons-nous que l'an dernier à la même époque, le service de ramassage des ordures ménagères avait refusé de passer dans certaines rues du village, pour cause de gêne due à la végétation. En cas d'abus, après vous avoir adressé un courrier, la Commune diligentera un prestataire qui vous sera directement facturé. Il en va de la responsabilité de chacun, nous vous remercions de votre compréhension.



Nouveauté sur le site internet

Pour une raison de sécurité routière, d'esthétique et de pollution visuelle, la présence de panneaux publicitaires à des fins personnelles ou professionnelles n'est pas souhaitée sur la commune, exception faite aux associations loi 1901 déclarées en mairie pour affichage temporaire.

Nous vous proposons une solution alternative par l'intermédiaire du site internet de la commune. Un espace dans la rubrique « vie économique » est spécialement dédié aux professionnels. Il suffit d'envoyer votre support numérique en mairie en justifiant de votre enregistrement au registre du commerce ou d'un agrément de la CAF.

ATTENTION : FERMETURE DE LA MAIRIE DU 1^{er} AU 24 AOUT

Une garde téléphonique sera assurée.
Merci de l'utiliser UNIQUEMENT en cas D'EXTRÊME URGENCE.

Le tour du Valromey passe chez nous !

Dimanche 11 juillet, notre commune aura l'honneur d'accueillir le Tour du Valromey. Il s'agit d'une course cycliste de juniors de 17 à 18 ans répartis dans 35 équipes françaises ou étrangères (soit près de 200 coureurs). Le passage dans notre commune est prévu pour 14 h 52. La caravane publicitaire précèdera le peloton d'une ½ heure.

Venez les encourager au bord des chemins. Nous faisons toutefois appel à votre prudence afin d'éviter tout accident.

Du **10 au 14** Juillet 2021  33ème édition

AIN BUGHEY VALROMEY

Tour



Caravane animation et publicitaire

 Distribution de goodies

PASSAGE 11 JUILLET
ST SORLIN DE
MORESTEL

Le TVO à suivre sur le Site et sur Facebook



Entraide entre voisins

Au cours de l'été, si vous partez en vacances, vous pouvez prévenir vos voisins afin de surveiller votre propriété. A défaut, vous pouvez signaler votre absence à la gendarmerie.

Anticipation des alertes canicule

Nous ne connaissons pour l'instant pas la météo des mois à venir. Cependant, en cas de fortes chaleurs, si vous souhaitez être en relation avec le service solidarité de la mairie, et que vous ne vous êtes pas à ce jour signalé, vous pouvez vous inscrire en appelant le secrétariat de mairie.

Mémo tri des déchets :

Le point de tri à Saint Sorlin de Morestel est route de l'Église vers le cimetière.

BAC JAUNE

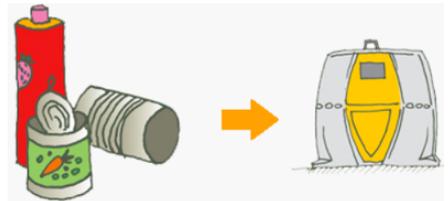
Parmi les emballages en plastique, seuls les flacons et les bouteilles sont recyclables.



Tous les emballages cartons sont à jeter dans les conteneursjaunes. (« Mon emballage carton pizza est sale ? » Il sera recyclé comme les autres cartons, du moment qu'il est bien vidé.)

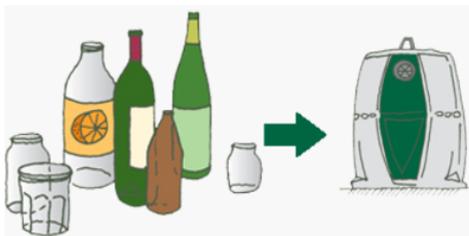


Les emballages métalliques doivent être vidés de leur contenu mais n'ont pas besoin d'être lavés.



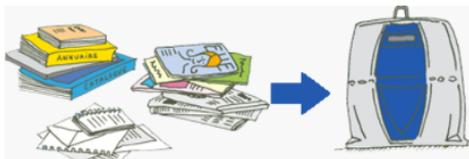
BAC VERT

Il concerne les **contenants en verre**. Seuls les pots, bocaux, et bouteilles sont autorisés dans le conteneur verre.

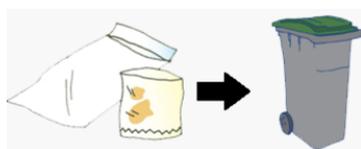


BAC PAPIER

Tous les papiers peuvent être recyclés : annuaires, cahiers, catalogues, courriers, enveloppes, journaux, lettres, livres, magazines, publicités, prospectus...



Les papiers photos, plastifiés et les films plastiques qui enveloppent les revues sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.



Un doute sur le tri ? Mieux vaut jeter votre déchet dans la poubelle d'ordures ménagères, plutôt que de polluer la qualité des recyclable. Merci pour les effort que vous faites déjà.

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières ! »



À noter que nous avons un conteneur spécifique pour les cartons bruns et un point de collecte pour le raclage des textiles.



Commission sécurité routière

Plusieurs accidents de circulation dus à la vitesse excessive ont eu lieu durant ce mois dans les virages de la Frette. Heureusement, si ceux-ci ont été assez impressionnants, il n'y a eu à déplorer aucun blessé grave. Des mesures sont envisagées par les services départementaux et la gendarmerie. Cependant nous soulignons que c'est surtout la vigilance de chacun qui apportera la meilleure amélioration.

Commission cimetière

Après de nombreuses heures de travail, le règlement du cimetière est maintenant terminé. Il est actuellement auprès des services de la Préfecture, pour contrôle de légalité. Dès son retour, il sera affiché à l'entrée du cimetière, consultable en version numérique sur le site internet de la Commune, ou en version papier à la Mairie.

Des concessions sont arrivées à expiration. Un écriteau a été déposé sur chaque tombe correspondante. Si vous êtes concerné, merci de bien vouloir contacter les services de la Mairie.

Les travaux de reprise par la commune de 6 tombes vont prochainement débuter. Cela nécessite des exhumations qui seront réalisées avec respect et décence. Les ossements seront regroupés par tombe dans un reliquaire en bois. Celui-ci sera ensuite placé dans l'ossuaire. Un registre est tenu en mairie.

Commission culture - Boîte à livres

Prochainement, et pour l'été uniquement, des livres seront à votre disposition sur l'étagère du lavoir de Brassard. Profitez de ce petit lieu de détente !



Pour les habitants que la montée d'escaliers de la mairie rebute,
il suffit d'appeler le secrétariat avant de vous déplacer.
Vous serez accueillis avec plaisir
au bureau du rez-de-chaussée de la mairie.

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.
04 74 80 12 31
secretariatssm@gmail.com
www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil (sauf du 1er au 24 août)
Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h
Mercredi : 8h30/11h30
Vendredi : 8h30/12h